

Compte-rendu du conseil d'école du lundi 10 novembre 2014

Étaient présents :

Inspection éducation nationale : Excusée : Mme Neplaz

Municipalité : Mr Nicolas

Excusé : Mr Quintard.

ATSEM maternelle : Melle Hercé, Mme KOZIK

Excusée : Mme Garrigou

Enseignants Élémentaire :

Monsieur Fortant (CE1), Mmes Bernaud (CEP), Le Doaré (CE2/M1), Boullard (CE2),

Leblanc (CM1/CM2), Bodénant (CP/CM2) et Cardon (CE1).

Enseignants Maternelle :

Mmes Catinot (PS), Mme Mimouni Moinard (MS/GS), Mme Badoux (MS/GS)

Parents : Titulaires élém : Mme Béjeau, De Oliveira, Hamelin, Righélé, Stupnicki, Vieira Reis

Parents : Suppléants :

Parents : Titulaires maternelle : Mmes Walraeve, Raulin, Mr Millet

Parents : Suppléants : Mme Boutan

Le conseil, représenté par la municipalité, les parents élus, les enseignants, décide de fusionner les deux conseils pour l'année scolaire 2014-2015.

.....

1) **Désignation du secrétaire de séance :** Mr Fortant et Mme Catinot

2) **Résultats des Elections de Parents d'élèves:**

En élémentaire: Participation en hausse mais par rapport à l'année dernière (39,76 % contre 31,72 %).

En maternelle : Participation de 42,11% .l'année dernière, elle était de 41,40%.

3) **Effectif et structure des classes :**

155 élèves en élémentaire

CP : 22 CE1 : 29 - CE2/CM1 : 28 (6+22) - CE2: 26 : CM1/CM2 - 25 (11+14) CP/ CM2 : 25 (6+19)

Le seuil d'ouverture pour une septième classe est de 166.

81 élèves en maternelle

PS : 28 MS/GS 1: 26 (14+12) MS/GS 2 : 27 (14+13)

Le seuil d'ouverture pour une quatrième classe est de 94.

4) **Fonctionnement du groupement de parents élus.**

Les parents souhaitent que la mairie installe une boîte à lettres par école pour les représentants des parents d'élèves élus. Mr Fortant précise qu'il faut que ces boîtes soient très différenciées des boîtes aux lettres destinées au courrier des écoles afin d'éviter les erreurs d'acheminement du courrier par le facteur. Mr Nicolas prend note de la demande.

5) **Vote du Règlement intérieur :**

Le règlement intérieur de l'élémentaire est adopté à l'unanimité.

Le règlement intérieur de la maternelle est adopté à l'unanimité.

6) Les projets pour l'année

Activités pédagogiques liées au projet d'école :

Le projet d'école de l'élémentaire pour l'année 2014-2015 reprend les 2 premières priorités de l'année précédente. Une nouvelle priorité en culture humaniste apparaît dans ce nouveau projet de l'année.

Priorité n°1 : Travail sur l'Orthographe et le vocabulaire

Priorité n°2 : Travail en mathématiques sur les problèmes et situations de partages, le calcul mental et grandeurs et mesures.

Priorité n°3 : L'école choisit de travailler en culture humaniste sur la problématique des guerres à l'occasion du centenaire de la grande guerre de 14-18. Dans les pratiques artistiques et culturelles nous reprendrons cette thématique de la guerre.

Priorité n°4 : Les actions pédagogiques complémentaires. En élémentaire pour les enfants en difficultés d'apprentissages : prise en charge les lundis et mardis de 11h30 à 12h15.

Le nouveau projet d'école de la maternelle.

Priorité n°1 : Travail sur la structuration du temps à travers les rituels, le langage et les sciences.

Priorité n°2 : Apprentissage à vivre ensemble et apprendre à respecter l'environnement.

Priorité n°3 : Travail autour des contes traditionnels.

Priorité n°4 : Les actions pédagogiques complémentaires. L'aide aux élèves en difficultés. Les lundis, mardis et jeudis de 11h30 à 12h00.

Projets en élémentaire et maternelle:

La liaison maternelle / élémentaire s'effectuera sur des projets artistiques et culturels communs au cours de l'année. Ces projets seront définis au cours du 1^{er} trimestre pour une mise en œuvre au second ou troisième trimestre.

Actions diverses en élémentaire :

- ✓ Accueil des classes en bibliothèque pour emprunter des livres et une animation menée par les bibliothécaires toutes les 6 semaines en moyenne
- ✓ Intervention de la brigade départementale de délinquance juvénile le 26 septembre du CE1 au CM2
- ✓ Prévention routière CM2 le 16 et 17 mars.
- ✓ Formations aux gestes de premiers secours par le CESU le 30 mars pour les CM2
- ✓ USEP : Course longue le 16 et 17 octobre, Athlétisme en mai-juin,
- ✓ Sorties USEP/association sportive de la Croix Boissée : Cycle 2 safari Roller le mercredi 15 avril après-midi et cycle 3 Raid aventure le mercredi 20 mai après-midi
- ✓ Initiation tennis pour les classes de CP et CE1 du 5 mars au 16 avril (7 séances le mardi) et rencontre inter école probablement en mai
- ✓ 2 rencontres avec la circonscription seront prévues cette année en jeux collectifs et tennis pour les CP et CE1 ;
- ✓ Projet en sport d'opposition avec intervenant demandé pour les classes de CP/CM2+CE2+CE2/CM1
- ✓ Participation de l'école aux cérémonies commémoratives du 11 novembre
- ✓ Sortie au musée de la grande guerre à Meaux le lundi 9 mars (CP+CP/CM2+CM1/CM2) et lundi 13 avril (CE1+CE2/CM1+CM2)
- ✓ Carnaval Samedi 11 avril
- ✓ Remise de cadeaux CM2 et GS Vendredi 26 juin 14h
- ✓ Animation musicale en liaison avec la BCD le 27 et 28 novembre
- ✓ Animation théâtrale Cycle3 (Atelier de l'orage) mardi 9 décembre en lien avec le spectacle « Gilgamesh »
- ✓ Animation cycle 2 dans le cadre des hivernales, vendredi 9 janvier

Actions diverses en maternelle :

- ✓ Sortie à Pomochan qui a eu lieu en octobre
- ✓ La grande Lessive : *La grande Lessive* est le titre d'une installation artistique éphémère qui se déploie, en France et dans de nombreux lieux du monde, deux fois par an depuis fin 2006 à l'initiative de la plasticienne Joëlle Gonthier. A ce jour, cette action s'est déroulée dans 70 pays répartis sur 5 continents. *La grande lessive* fait référence au principe d'étendage comme étant l'une des modalités de l'exposition. Il s'agit de rassembler en un même lieu les réalisations et en quelque sorte les effets d'une famille qui s'ignorait afin de développer le lien social et de promouvoir la pratique artistique.
Depuis sa création, près de deux millions de personnes de tous âges et de toutes conditions y ont pris part. Cette année, l'école maternelle s'associe à ce projet lors de 2 journées d'exposition. La première a eu lieu dans la cour de la maternelle le jeudi 16 octobre (thème : transparent / non transparent) et la seconde journée se déroulera au mois d'avril.
- ✓ Bibliothèque : Accueil des 3 classes pour emprunter des livres et bénéficier d'une animation, menée par les bibliothécaires, de lecture d'albums et d'écoute musicale à raison de 5 séances dans l'année.
- ✓ USEP :
PS : Janvier (Gymnastique) et Juin (Athlétisme)
MS/GS 1 et MS/GS 2 : Avril (La forêt des contes : orientation autour d'un rallye lecture) et Mai-Juin (Athlétisme)
- ✓ Jeux d'opposition : Projet sera déposé pour une intervention en :
 - Période 4 : pour les MS/GS
 - Période 5 : pour les PS
- ✓ Spéctacle de Noël offert aux enfants de la maternelle et aux enfants de CP par la **coopérative scolaire de l'école maternelle** le lundi 1^{er} Décembre 2014.
- ✓ Chorale de Noël : le 12 décembre à 18h30 dans les classes de vos enfants. Les représentations seront suivies d'un buffet. L'école demandera à la municipalité de participer en offrant les boissons alors que les douceurs seront réalisées par les enfants et leurs familles.
- ✓ Remise des livrets scolaires sur rendez-vous avec les maîtresses le samedi 7 février.
- ✓ Carnaval des écoles : le samedi 11 Avril. Les enfants de la maternelle réaliseront à l'école les déguisements et le bonhomme carnaval sur le thème des contes. Les enfants de l'école élémentaire viendront déguisés pour défiler avec la maternelle dans Vert Le Grand, brûler le bonhomme carnaval sur le stade et partager une collation dans la cour de la maternelle. L'école demandera à la municipalité de participer en offrant les boissons. Les douceurs seront préparées par les familles. Si des parents « musiciens » sont intéressés pour faire l'animation musicale lors du défilé, merci de prendre contact avec les directeurs des écoles le plus tôt possible.

- ✓ *Musique* : Suite à des difficultés rencontrées par les enseignants en début d'année pour la réalisation u projet, l'équipe a décidé de ne pas faire aboutir cette démarche. Aucun document n'avait été rédigé par l'équipe et aucun projet n'avait été transmis à l'inspection départementale. Mr Nicolas précise que la municipalité regrette cette décision car elle s'était déjà engagée auprès du SIMED.
- ✓ Remise des cadeaux offerts par la municipalité aux enfants de GS le vendredi 26 juin à 14h00.

Bilan fête des écoles de juin 2014 :

Total des dépenses pour l'organisation de la fête : 1406.58 €

Recette 2170.60 € soit 372.35 € de moins qu'en 2012

Bénéfice à se partager entre les 2 écoles: **764.02 €**

7) **Exercice d'alerte incendie** : le 29/09 et le 7 mai. **PPMS** le 9 décembre

8) **Temps périscolaire**

- ✓ **Cantine** : Beaucoup d'enfants ont constaté que les couverts sont mal nettoyés. Les enseignants confirment un manque d'hygiène au second service. Les employés du service de restauration disent ne pas avoir le temps nécessaire pour assurer le nettoyage des couverts correctement. Le lave-vaisselle n'est plus assez performant. Son changement a déjà été évoqué au cours de réunions avec la municipalité mais son remplacement n'a pas été acté. Il est demandé à la municipalité d'acheter davantage de couverts et de plateaux afin d'éviter le lavage entre les deux services et le remplacement du lave-vaisselle. Les parents et les enseignants demandent des précisions sur le changement de prestataire à partir du 1^{er} janvier 2015 (Société Yvelines Restauration) et espère une très sensible amélioration de la qualité des repas. Mr Nicolas précise que la nouvelle société a été choisie sur l'ensemble des communes appartenant à la communauté de communes dont fait partie Vert le Grand. Il précise également qu'il a été demandé au nouveau prestataire de se fournir en pain à Vert le Petit. Mr Nicolas prend acte de la demande du conseil pour l'achat de couverts, plateaux et le renouvellement du lave-vaisselle.
- ✓ **Etude** : Les enseignants ont fait part à la municipalité de leur décision de ne plus encadrer l'étude. Celle-ci a recruté du personnel pour assurer ce service. Des étudiants ainsi que 2 AVS ont en charge la surveillance des études dont on rappelle qu'elles sont **des études surveillées et non dirigées**. Quelques problèmes de fonctionnement ont été signalés en début d'année, le temps que la mairie organise le recrutement du personnel. Les parents signalent que les études ne commencent pas toujours à l'heure (17h). Ils demandent à la mairie de bien vouloir transmettre au personnel encadrant d'être vigilant sur les horaires et sur la surveillance. Mr Nicolas note cette demande et réaffirme aussi que **les parents ne doivent pas récupérer leurs enfants avant la fin de l'étude (18h)** afin de ne pas perturber son déroulement. Seuls les enfants qui ont une dispense à l'année pour des raisons d'horaires d'activités à l'extérieur peuvent quitter l'étude avant 18h. Une demande écrite des parents doit être transmise en mairie.
- ✓ **TAP** : Un questionnaire a été adressé par les représentants de parents élus aux familles afin de recueillir leur ressenti sur la rentrée et sur l'application des nouveaux rythmes scolaires. Il en ressort que globalement les parents trouvent que les enfants sont davantage fatigués avec les nouveaux rythmes scolaires. Ils notent cependant que les enfants sont généralement satisfaits des activités qui ont été mises en place. Il y a une reconnaissance, par les parents et les enseignants, des efforts de la municipalité pour la mise en œuvre de ce temps d'activités périscolaires. Ces activités complémentaires permettent aux enfants de découvrir différents sports et de s'enrichir culturellement (Théâtre, musique, bibliothèque, outil informatique). Ils apprennent également à respecter des consignes, des règles de jeux en jouant à des jeux de société. Des temps plus calmes (coloriages, collages, perles...) permettent aussi à certains de se reposer et de récupérer de ces nouveaux rythmes très soutenus. Les parents délégués proposeront prochainement l'achat de jeux de société adaptés à l'âge des enfants.
- ✓ **Fonctionnement des activités** : La Mairie a désigné madame Ogès, directrice du centre de loisirs, comme personne référente du temps périscolaire. Il est possible de la contacter par téléphone au 01 64 56 90 97 si vous avez des questions liées aux activités et à la surveillance des enfants. La municipalité a embauché au minimum 1 animateur par groupe. Les élèves sont répartis en 8 groupes de 18 enfants maximum. Certains animateurs sont titulaires du brevet de secourisme BSC1. Il est précisé qu'ils doivent partir en activités en étant équipé d'une trousse de 1ers secours. Un classeur reste à disposition avec les éventuels PAI (projet d'accueil individualisé) et les numéros de téléphone des parents à contacter en cas de problèmes. Un animateur qui rencontre un problème doit en référer à madame Ogès qui doit être joignable par téléphone et qui gèrera la situation. Il a été notifié qu'en cas d'absence de madame Ogès, que Mr Courjal prendrait le relais. Les animateurs ont pour responsabilité la prise en charge des enfants de 15h à 16h30. Les enseignants demandent que les animateurs soient bien à l'heure pour la prise en charge des groupes et qu'ils surveillent bien la petite récréation qui précède le début des activités. Les enseignants demandent que la prise en charge se fasse **à l'heure** car à 15h les élèves ne sont plus sous leur responsabilité. Mr Fortant demande que les locaux soient fermés correctement par un responsable clairement désigné par la municipalité afin de ne pas se retrouver un jour avec des locaux accessibles à n'importe quelle personne extérieure. Les locaux doivent être fermés dès 18h. Cette demande avait déjà été évoquée en commission scolaire.

Les parents souhaitent avoir connaissance des procédures en cas d'accident et être plus informés sur le rôle de la personne responsable pour gérer les problèmes du temps périscolaire. Mr Nicolas note toutes ces demandes.

9) Sécurité et travaux

- ✓ Mme Catinot souhaiterait savoir quand débiteront les travaux pour les changements des huisseries à l'école maternelle. Ces travaux sont demandés depuis plusieurs années et l'état général des fenêtres et portes se détériore de plus en plus. (énormes déperditions de chaleur, mauvaises fermetures des portes et poteaux de la cour en mauvais état). Mr Nicolas signale que les travaux ne se feront pas durant cette année scolaire.
- ✓ L'école maternelle souhaiterait qu'une étude en partenariat avec l'école maternelle soit faite pour poursuivre l'aménagement de la cour de la maternelle avec l'installation d'un sol souple et de nouveaux jeux.
- ✓ L'école maternelle demande toujours l'extension du potager avec l'installation de 2 nouveaux bacs.

Mr Nicolas note ces demandes.

10) Dates des prochains conseils d'école : 12 février et 15 juin

Les secrétaires et présidents de séance : Me Catinot, Mr Fortant

Compte -rendu proposé à la relecture à madame Righélé et madame Béjeau.